

Compte rendu de la réunion des formateurs du 31 mars 2026

19 participants.

Le Vice -Président, Jean-Pierre se félicite du nombre important de participants à cette réunion qui réunit la quasi-totalité des formateurs . Il les remercie de leur intérêt.

Ateliers

Pas d'observation particulière dans le fonctionnement des ateliers.

Bruno fait part de sa proposition d'assistance à distance pour les adhérents ne pouvant se déplacer dans un atelier et ayant un problème ponctuel. Il propose qu'un bénévole puisse prendre la main sur l'ordinateur pour les aider à le résoudre.

Il suggère de faire un mailing à tous les adhérents pour les en informer.

Frédéric indique que cette procédure est assez chronophage.

Michel souligne que cette proposition figure déjà sur le site Rmage. Il ajoute que celle-ci a été prévue lors de la fermeture des ateliers pendant la période Covid.

Il a également rédigé deux fiches permettant aux formateurs sollicités de prendre la main pour dépanner l'adhérent. Cependant, il précise qu'il faut peut-être les actualiser.

Robert et Frédéric sont chargés de les mettre à jour sur le site.

Jean-Pierre indique que le nouveau formateur Yves A. est un spécialiste de la cyber sécurité des systèmes et matériels informatiques.

Il sera chargé de faire un exposé technique aux formateurs pour leur permettre d'effectuer leur propre diagnostic sécurité de leur système informatique.

Jean-Pierre précise que Bruno est aussi un spécialiste de la sécurité informatique.

A ce titre, il propose un cours aux apprenants. Cependant, ce cours est plutôt «grand public». Il donne les conseils nécessaires et la marche à suivre pour sécuriser les opérations sur internet.

Jean-Pierre demande à Frédéric de faire le point sur l'avancement de la mise en œuvre de Pahéko.

Frédéric indique qu'il travaille sur le fichier des adhérents avec les correspondances photos. Cela est assez long à faire.

Des réunions sont prévues à Bausset le 13 avril et début juin pour finaliser les opérations de transfert de fichiers et autres afin que le système soit opérationnel à la rentrée.

Préparation de l'Assemblée Générale

Jean -Pierre indique qu'un Conseil d'administration de Ramage s'est tenu hier, le 30 mars 2026, à Bausset pour préparer l'Assemblée Générale fixée au 21 avril 2026.

Sur les 12 membres statutaires du Conseil, un seul membre représentant les adhérents était absent. Le Conseil a examiné les comptes 2025 ainsi que les documents qui seront soumis pour approbation, à l'Assemblée :

- le rapport moral qui retrace toute l'activité de Ramage au cours de l'année avec notamment l'expérience de la RIVP,
- le compte financier pour toutes les opérations comptables.

Le Conseil a approuvé le résultat positif de l'exercice 2025 s'élevant à 4753,47€ qui s'ajouteront au fonds de réserve (33038,77€) pour un total de 37792,24 €.

Compte tenu du montant important des réserves les représentants des adhérents ont demandé si les bénévoles formateurs ne pourraient pas bénéficier de quelque avantage pour leur engagement et travail.

Il a été évoqué, par exemple, le remboursement de tickets de métro ou de prime de transport ou le recours à un étudiant pour faire des cours.

S'agissant de la gouvernance, Jean-Pierre indique qu'il a rappelé au Conseil que selon les statuts, l'Assemblée doit désigner le Président et le ou les Vices-Présidents et le ou les Secrétaires Généraux.

De nouvelles nominations devraient permettre de modifier la gestion selon les objectifs fixés.

Après larges discussions entre les membres, il est apparu, sous réserve de leur accord, que :

- Yves pourrait devenir Président d'honneur de Ramage,
- Jean -Pierre, deviendrait Président,
- un ou deux Vice-Présidents seraient désignés pour prendre en charge la gestion technique et la communication.
- certaines fonctions seraient élargies par la prise en charge du téléphone, des courriels etc. dans le cadre de la réorganisation, Bruno a déjà accepté le transfert d'appel et il accepterait de se charger de la gestion des courriels.

Jean-Pierre souligne que ces propositions permettent à l'association de perdurer et conformément à ces vœux organise la transmission de la gestion à des membres plus jeunes.

Il demande son avis à Yves pour le poste de Président d'honneur. Celui-ci s'inquiète de ce rôle.

Geneviève souligne que cette nomination ne serait que la reconnaissance officielle des membres de l'association au fondateur de Ramage en 2005, à ses actions et dévouement pendant ces longues années.

Les bénévoles manifestent leur accord à cette reconnaissance honorifique pleinement justifiée.

Jean-Pierre propose pour compléter la gouvernance, les noms des bénévoles qui paraissent intéressés par les changements.

Frédéric qui a déjà commencé la modernisation de la gestion avec le logiciel Pahéko, Marie-Hélène pour la communication, Blandine ou celui ou celle qui voudrait bien s'investir un peu plus pour Ramage et prendre de nouvelles responsabilités. Les postes peuvent, en outre, être partagés.

Après échanges favorables des participants, Jean-Pierre constate qu'une étape a été franchie pour l'organisation de la nouvelle gouvernance.

Il propose de retenir ces propositions qui peuvent encore être affinées jusqu'à l'Assemblée.

La prochaine réunion est fixée au 14 avril 2026.

La séance est levée à 12H.